

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-563962

N.D. 45042

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 8593 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : HABATI HASNAA

Date de naissance : 4.10.1970
Adresse : CASABLANCA

Tél. : 9629 Total des frais engagés : 109720 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin
Dr. Mohammed LAHLOU
Gynécologue Obstétricien
CLINIQUE RIVIERA
301, Bd. Ghandi - Tel: 0522 98 55 02/03

Cachet du médecin :

Date de consultation :
Nom et prénom du malade : HABATI HASNAA Age : 30

Lien de parenté : Lui-même Companion Enfant
Nature de la maladie : ALVEOLITE, CESTITE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 1/1/2010

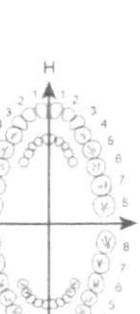
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.9 2020	C2		300.00	INP : 0910891214 Dr. Mohammed LATHOU Gynécologue Obstétricien CLINIQUE RIVIERA Dr. Mohammed LATHOU
16.9.2020	Odou		400.00	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant
<i>Dr. M'hamed QERMANE Pharmacie IBNOU KATIB M'dina - Casablanca Docteur en Pharmacie</i>	<i>10/03/20</i>	<i>127,20</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>HISTO LABO</i> 17 Avenue HASSAN II Casablanca 2007N Tel : 0522 223 044	17 SEP. 2010	1001	270,00 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																								
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																								
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																				
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX																				
				MONTANTS DES SOINS																				
				DÉBUT D'EXÉCUTION																				
				FIN D'EXÉCUTION																				
				O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES																				
					DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE																			
					<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> </tr> </table>				H		25533412	21433552	00000000	00000000	D		00000000	00000000	35533411	11433553	B		G	
					H																			
					25533412	21433552																		
00000000	00000000																							
D																								
00000000	00000000																							
35533411	11433553																							
B																								
G																								
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																								

CR

مصحة ريفيرا CLINIQUE RIVIERA

Dr. Mohammed LAHLOU

Gynécologue Obstétricien

Gynécologue Obstétricien

CLINIQUE RIVIERA

301 Bd Chandi - Tel: 0522 48 55 02/06

301 Bd Chandi - Tel: 0522 48 55 02/06

IC: 001790460000052

IF: 42204341

63,60 X 2

maphar
Km 10 route côtière 111
quartier industrie, Zemata Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
COL. POTROPHINE 10 mg CAP VAG BT 20
P.P.V.: 63DH60

6 118001 180707



Exp Date
MAR 2023
Lot/Batch
8P937

maphar
Km 10, route côtière 111
quartier industrie, Zemata Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
COL. POTROPHINE 10 mg CAP VAG BT 20
P.P.V.: 63DH60

6 118001 180707

Alti
sharmacie IBNOU KATHI
M'hamed QERMANE
Docteur en Pharmacie

MAPAR MAPAR

Colfotrophine 0.6 mg
2 comprimés

2 comprimés par jour
une fois par jour

Dr. Mohammed LAHLOU
Gynécologue Obstétricien
CLINIQUE RIVIERA
301, Bd. Chandi - Tel: 0522 48 55 02/06



مصحة ريفيرا CLINIQUE RIVIERA

Dr. Mohammed LAHLOU

Gynécologue Obstétricien

Casablanca, le 16.9.2020

ICE: 001790460000052

IF: 42204341

Mr HABAR HABUAR

e_2 : 300 ♂

Odwo : $\frac{400}{700}$ ♂

Dr. Mohammed LAHLOU
Gynecologue Obstétricien
CLINIQUE RIVIERA
301, Bd. Ghandi - Tél: 0522 98 55 02/06



HISTOLABO

Dr Najia BENNANI
Laboratoire d'Anatomie
et de Cytologie Pathologiques

Demande d'examen

De la part du Dr

LAKLOU N^o

Nom et Prénom du Patient

MA BASS Hafsa

Date du Prélèvement

16.9.2020

Age 40-68

Renseignements Cliniques

Siège du Prélèvement

Nature de l'acte réalisé

Pour F.C.V et Biopsie endométriale à visée hormonale

- Date des Dernières Règles
- Thérapeutique Antérieure ou en Cours
- Durée du Cycle

HISTOLABO
Avenue HASSAN II
Casablanca 20070
Tél : 0522.223.044

Signature et Cache
Dr. Mohammed LAKLOU
Gynécologue Obstétricien
CLINIQUE RIVIERA
201 Bd. Ghandi - Tél. 0522.98.55.00/01



HISTOLABO

Dr. Najia BENNANI
Laboratoire d'Anatomie
et de Cytologie Pathologiques

إِسْتِوْلَابُو
الدكتُورَة بَنَانِي نَجِيَّة
مختبر-تحليل الخلايا والأنسجة

Casablanca le : **17/09/2020**

FACTURE N° 20/1889

Nom et Prénom : HABATI HASNAA

Organe(s) : FCV,

Cotation : P 245

Montant (Dh) : 270,00

270,00 Dh ESPÈCES

HISTOLABO
132 Avenue HASSAN II
Casablanca 20070
Tél. 0522 223 044

CR

T : 001790460000052
F : 42204341

مصحة ريفيرا CLINIQUE RIVIERA

Dr. Mohammed LAHLOU

Gynécologue Obstétricien

Casablanca, le 16.9.2020

Mosaique Hafura

~~Scénographie~~
u les de poches et
lentilles ~~moelle~~
vers uterus atrophiique
mais la mère opérée
à ~~meurt~~ - RA
Pas d'effacement et d'y
le foinglas.

Dr. Mohammed LAHLOU
Gynécologue Obstétricien
CLINIQUE RIVIERA
301, Bd. Ghandi - Tél: 0522 98 55 02/06

CR

T : 00179046000052
F : 42204341

مصحّة ريفيرا CLINIQUE RIVIERA

Dr. Mohammed LAHLOU

Gynécologue Obstétricien

Casablanca, le 16.9.2020

Mosaique Hafnera

~~Examen gynéco~~
Cycles réguliers de 28 jours
Lentilles menstruelles
Sur la surface utérine atrophiée
A uer + RAS
Pas d'effacement vaginal
le fond des.

Dr. Mohammed LAHLOU
Gynécologue Obstétricien
CLINIQUE RIVIERA
301, Bd. Ghandi - Tel: 0522 98 55 02/06



HISTOLABO

Dr. Najia BENNANI

Laboratoire d'Anatomie
et de Cytologie Pathologiques

إسْتُولَابُو

الدكتورة بناني نجية

مختبر تحليل الخلايا والأنسجة

Casablanca, le 18 Septembre 2020

Dr : Mohamed LAHLOU

Mme: HABATI HASNAA

Age : 52 ans

Prélèvement parvenu au laboratoire le : 17/09/2020

Organe : F. Cervical (Frottis de dépistage. Patiente ménopausée depuis 2015)

COMPTE-RENDU CYTOPATHOLOGIQUE

Réf. : 209155

FROTTIS EN COUCHE MINCE

Etalement de richesse cellulaire modérée

La cellularité traduit le caractère atrophique de la muqueuse, constituée de cellules parabasales externes montrant de façon occasionnelle un aspect vacuolaire du cytoplasme. Le noyau est à chromatine fine et unique parfois pycnotique ou double: toutes anomalies mineures en rapport avec l'atrophie.

Les cellules cylindriques endocervicales sont isolées sans anomalies notables.

Le fond comporte de rares polynucléaires neutrophiles

CONCLUSION : MUQUEUSE ATROPHIQUE.

Pas de cellules suspectes.

HISTOLABO
Dr. Najia BENNANI
132 Ay. Hassan II Casablanca
Tél : 05 22 22 30 44